



# ÉCOLE DE SURF DE BRETAGNE

Pointe de La Torche - 29120 Plomeur

02 98 58 53 80 - info@twenty-nine.com  
www.esb-latorche.com



BRETAGNE 

## Projet Pédagogique SURF CAMP XXIX La Torche – 2020

Organisateur :

TWENTY NINE

ESB La Torche (École de surf de Bretagne)

Pointe de la torche

29120 Plomeur

Directeur :

Julien Lefeuvre

Période des séjours :

Du 12 avril au 30 octobre 2020

**Projet éducatif de l'organisateur - extrait** « La structure Twenty Nine est une société spécialisée dans l'enseignement et le développement des sports de glisse. Son école de surf nommée ESB la Torche est affiliée au réseau Ecole de surf de Bretagne. L'objet principal de l'ESB est d'organiser et de développer à l'année la pratique du surf en Bretagne. Les fondamentaux qui caractérisent notre démarche reposent sur les valeurs qui favorisent l'épanouissement individuel et collectif. Ainsi nos stages s'articulent autour de valeurs fortes telles que l'autonomie, le courage, le respect et bien sur le plaisir. Nous proposons une pratique sportive ou de loisir qui peut devenir pour certains un véritable vecteur d'intégration sociale. D'autre part nous participons à l'éveil éco-citoyen en enseignant une activité liée à la préservation d'un milieu fragile et menacé. Enfin après plus de dix ans d'activités nous avons souhaité faire partager notre philosophie aux citoyens de demain en organisant des surf camps destinés aux adolescents de 12 à 17 ans. »



# Sommaire

1. Introduction	4
2. Présentation du séjour	4
2.1. L'activité surf	4
2.2. Autres activités proposées	4
2.3. Le lieu d'hébergement	5
2.4. Les temps de vie collective	5
2.5. Déroulement d'une journée type	7
3. Aspects pratiques des séjours	8
3.1. Les modalités de convoyage	8
3.2. La communication avec les familles	8
3.3. Les tâches ménagères	8
3.4. La restauration	8
3.5. L'aspect sanitaire	9
3.6. Le rapport à l'environnement	9
4. L'équipe pédagogique	10
4.1. Les missions et rôles du directeur	10
4.2. Les missions et rôles des animateurs	10
4.3. Les missions et rôles de l'assistant sanitaire	11
4.4. Les moyens d'évaluation	11
4.5. Les moyens mis à disposition par l'organisateur	11
5. Les dates de séjour 2020	12
6. Conclusion	12
ANNEXE 1 : EXEMPLE MENU SURF CAMP JUNIOR	13
ANNEXE 2 : PROFIL DE POSTE	14

# 1. Introduction

Implantée dans le Finistère sud à la pointe de La Torche, lieu mythique du surf en Bretagne, l'école de surf est située au bord de l'Atlantique à 30 kilomètres de Quimper et 100 kilomètres de Brest sur les communes de Plomeur et Saint Jean Trolimon. Par la pratique de l'activité surf, l'école rassemble un public hétérogène et multilingue. La mise en place d'un Surf Camp durant les vacances scolaires de Pâques, d'été et de la Toussaint, réglementé par la législation sur les accueils collectifs de mineurs en centre de vacances et de loisir, permet à des adolescents âgés entre 12 et 17 ans et venant de tous horizons de partager une activité commune choisie par anticipation pendant un séjour hébergé comprenant des temps de vie collective.

## 2. Présentation du séjour

Au-delà d'une simple pratique individuelle, apprendre le surf en groupe en séjour de vacances est le moyen de :

- créer des liens humains et apprendre aux jeunes à vivre en collectivité,
- favoriser l'autonomie des jeunes et la prise d'initiatives,
- découvrir l'environnement naturel littoral et sensibiliser à la protection de l'environnement,
- favoriser la responsabilité individuelle.

### 2.1. L'activité surf

Avec 4 heures de cours de surf journaliers, correspondant à une activité de 2h00 le matin et 2h00 l'après-midi, les jeunes surfent 5 jours du lundi au vendredi. Les cours de surf sont assurés par des moniteurs brevet d'état, avec un taux d'encadrement correspondant à la législation en vigueur (1 moniteur pour 8 participants). Le matériel est fourni sur place (combinaisons et planches). Les déplacements se font en minibus entre le surf camp et le lieu des cours. Accompagnés par leurs animateurs, les jeunes sont amenés à une pratique autonome du sport en apprenant à se préparer pour chaque séance et à gérer leur matériel.

### 2.2. Autres activités proposées

Voici quelques exemples d'activités proposées hors temps de surf : visite de l'atelier d'un artisan fabriquant des planches de surf, balade à la Pointe de La Torche, session de skate, visite du port de pêche du Guilvinec, montée du phare d'Eckhmül, goûter à Crèp'Atao pour manger des Kouigns (spécialité locale), activités ludiques et sportives au surf camp, cuisine, concerts, sorties en ville... Toutes ces activités sont proposées en concertation avec le groupe. Les activités doivent cependant tenir compte de l'état de fatigue des jeunes lié à l'activité principale.

Le temps du coucher est également un moment propice pour initier chez les jeunes des réflexions et discussions guidés par un animateur. Ce moment d'attention privilégié peut permettre un échange adultes/jeunes ouvert et être un temps de sensibilisation. Il pourra également s'agir de revenir sur

les temps de forts de la journée, sur les impressions et ressentis des jeunes et des adultes.

### **2.3. Le lieu d'hébergement**

Le surf camp est installé dans une longère bretonne, ancienne épicerie- boulangerie du hameau de Tronoën puis maison de l'artisanat, aujourd'hui entièrement rénovée et qui reprend vie grâce au surf camp.

Cette maison est située sur l'un des plus beaux sites du Finistère Sud avec vue sur la plage de Tronoën. Elle se situe sur la commune de Saint Jean Trolimon à proximité de Plomeur et de Pont l'Abbé qui offrent les services de commerce et médicaux. La gare SNCF se trouve à Quimper (30 km) et le centre hospitalier à Pont l'Abbé (10km).

La maison comprend :

- un salon TV et coin bibliothèque
- une salle à manger
- une cuisine
- 4 chambres de 2 à 8 personnes pour les jeunes
- 3 chambres pour les encadrants
- 4 salles de bain (filles, garçons et encadrants)
- une chambre pour isoler un malade
- une buanderie
- un grand jardin

Le surf camp a une capacité maximale de 27 couchages (24 jeunes et 3 adultes). La répartition du groupe dans les chambres prend en compte la séparation des filles et des garçons, une cohérence dans les tranches d'âge (12-14 ans et 15-17 ans) ainsi que des affinités individuelles du même sexe. La maison est séparée en deux ailes. Le directeur et les animateurs sont logés dans des chambres individuelles réparties dans chacune d'entre elles.

L'ensemble des lieux de vie est non-fumeur. Des aménagements sont possibles concernant les mineurs accueillis. Etant dans le cadre d'un séjour sportif, une vigilance sera faite de la part de l'équipe d'encadrement pour réguler la consommation tabagique des jeunes. Un coin fumeur, soustrait au regard du groupe et extérieur aux locaux, est proposé aux adultes.

La consommation d'alcool et de produits stupéfiants est interdite dans le cadre du séjour proposé. Un mineur en état d'ébriété ou sous l'influence de produits stupéfiants se verra convoqué à un entretien avec le directeur qui peut être suivi de sanction et d'alerte aux parents.

Une vigilance particulière est déployée sur la vérification de la fermeture à clefs des portes de l'établissement chaque soir, ainsi que sur la fermeture des fenêtres pendant la nuit.

En conformité avec la commission de sécurité la maison dispose de sorties de secours et d'alarmes à incendie. Un exercice d'évacuation des locaux a lieu avec le groupe de jeunes en début de séjour.

### **2.4. Les temps de vie collective**

Les temps de vie quotidienne et d'animation permettent à l'équipe pédagogique de transmettre les valeurs suivantes :

- veiller à la qualité du milieu de vie (rangement, propreté)

- veiller au bien être de chaque individu (respect des personnes, du sommeil, de l'intimité, de la convivialité)
- apprentissage de la vie en collectivité (règles de vie communes, respect des horaires, activités collectives)
- prendre des initiatives (élaboration du contenu des activités, des menus, ...)
- favoriser l'émergence d'idées personnelles
- s'ouvrir sur les autres et sur notre environnement

Ces valeurs seront notamment mises en œuvre au travers de :

- l'élaboration des desserts de la semaine (recettes, ingrédients, préparation, proposer en petit groupe une animation en fin de repas)
- la participation de tous à l'entretien des locaux
- la prise en compte des désirs et des idées personnelles élargie au groupe
- l'aménagement d'espaces et de temps pour la détente et le repos
- la possibilité pour chacun de décider de certains horaires (pour le lever-petit déjeuner, pour le coucher)
- la mise en place d'un planning d'activités
- la mise en place de jeux collectifs et d'activités orientés vers la connaissance de l'autre, l'expression, le partage, l'entraide
- l'utilisation raisonnée des téléphones portables (obligation de s'en séparer au coucher et temps d'utilisation limité sur la journée)
- l'organisation de temps d'échange informels (ou formels au besoin) autour de sujets de discussions parfois peu abordés par les jeunes (voyage, rapport au surf, amitiés, sexualité, conduites addictives...)

L'accueil du dimanche à 17h00 favorise la prise de connaissance du groupe et l'intégration au sein du séjour en établissant des règles de vie collectives. L'équipe pédagogique construit avec le groupe de jeunes les horaires du lever/petit déjeuner, du repas du soir et du coucher, avec une marge maximum de lever indiquée à 8h00 et de coucher à 23h.

## 2.5. Déroulement d'une journée type

<b>Horaire</b>	<b>Activité</b>	<b>Remarque</b>
8h30-9h00	levé	réveil échelonné
8h45-9h30	petit déjeuner	un groupe aide au nettoyage
9h30-9h45	préparation et départ pour le surf	
10h00-12h00	cours de surf du matin	accompagnement des animateurs à l'activité ou repos
12h00-12h30	retour du surf	
12h30-13h15	déjeuner	un groupe aide à mettre la table et à débarrasser
13h15-13h45	temps calme	
13h45	départ pour le surf	
14h00-16h00	cours de surf de l'après midi	accompagnement des animateurs à l'activité ou repos
16h00-16h30	retour du surf	
16h30-17h30	goûter et douches	
17h30-19h30	activités diverses/temps calme	ex : un groupe part au skate park, un autre reste en temps calme et un autre prépare le dessert du soir
19h30-20h30	diner	un groupe aide à mettre la table et à débarrasser
21h00-22h30	veillée	ex : couché de soleil et jeux sur la plage, soirée débat
22h30-23h00	coucher	l'horaire est adaptée en fonction de l'état de fatigue du groupe

### **3. Aspects pratiques des séjours**

#### **3.1. Les modalités de convoyage**

Les jeunes arrivent au surf camp accompagnés de leurs parents chaque dimanche à partir de 17h00 et repartent le vendredi suivant à partir de 17h00. Certains voyages s'effectuent en train jusqu'à la gare SNCF de Quimper. Une personne de l'équipe pédagogique est responsable chaque semaine d'effectuer les transferts surf camp-gare SNCF pour accompagner les jeunes. Le reste de l'équipe s'occupe de l'accueil des jeunes et de leurs parents au surf camp. C'est le moment pour l'équipe de se présenter aux familles, de faire visiter le centre et de présenter rapidement le fonctionnement du séjour.

Les périodes d'arrivée et de départ des enfants accompagnés par leurs parents sont des moments privilégiés pour dialoguer avec les familles. Ils sont utiles pour créer un climat de confiance et de complicité entre les familles et les animateurs et véhiculer une image positive de l'ESB.

#### **3.2. La communication avec les familles**

L'organisme est joignable par téléphone pour toutes demandes. Tous les parents sont informés du projet pédagogique à consulter en ligne sur le site de l'ESB. Ils reçoivent la fiche sanitaire de liaison et le dossier d'inscription comprenant les documents utiles pour garantir le bon déroulement du séjour de leur enfant. Ces documents permettent de mettre en place un climat de confiance entre l'équipe et les familles. Le directeur de la structure est joignable tous les jours au téléphone ou par email. Il est l'interlocuteur direct entre les enfants et les familles. Par le biais du téléphone, les familles peuvent joindre leurs enfants s'ils le désirent.

D'autres moyens de communication sont mis en place comme les emails d'information et photos tout au long de la semaine. Toutes les coordonnées et informations pour nous joindre sont fournies par mail aux parents avant le début des séjours.

En cas de problèmes particuliers (maladie, accident, comportement...) le directeur prend contact directement avec la famille et informe l'organisateur.

#### **3.3. Les tâches ménagères**

La répartition des tâches ménagères quotidiennes (dresser et débarrasser la table, vaisselle et nettoyage du sol des espaces communs) est proposée sous forme participative et se trouve rassemblée sur un planning hebdomadaire affiché.

Chaque jour, les jeunes sont encouragés à garder leurs chambres en ordre.

Avant leur départ en fin de séjour, les jeunes sont amenés à les nettoyer ainsi que les sanitaires.

#### **3.4. La restauration**

L'activité surf sollicite une dépense énergétique importante. Aussi les repas sont établis en prenant

en compte cette caractéristique. Le petit déjeuner, le déjeuner, et le dîner sont préparés dans notre cuisine avec des produits fournis en circuit court. L'approvisionnement en denrées alimentaires pour notre cuisine est à 95% local et biologique. Un complément pour certains produits est effectué au supermarché.

Trois exploitations agricoles et maraîchères partenaires (La Ferme de Quélourdec, Le Boeuf de Quélordan et La Ferme Trolimonaise) nous fournissent en œufs, volaille, viande bovine, produits laitiers, et en fruits et légumes de saison. Le reste des produits secs et frais sont commandés à Biocoop Restauration (centrale de distribution du grand Ouest) et au magasin Graine de Bio à Pont L'Abbé.

Les menus peuvent être adaptés à des régimes alimentaires spécifiques (allergies, végétariens, végétans, coutumes...).

Un exemple de menu hebdomadaire est disponible en annexe.

### **3.5. L'aspect sanitaire**

Une salle de soin est identifiée sur le lieu d'hébergement permettant à un malade d'occuper un lit dans un espace isolé et calme. Cette chambre est équipée d'une douche et de sanitaires. Elle permet de recevoir les visites du médecin, d'effectuer les premiers soins et d'assurer le repos du malade. C'est là que sera placé le cahier d'infirmier avec les médicaments et matériels de premiers soins dans une armoire fermée à clé.

Les jeunes sont tenus de prendre une douche de manière quotidienne, en fin de journée après l'activité surf.

Pour les denrées, le cuisinier est soumis aux méthodes HACCP et est de fait responsable de la tenue d'un cahier de traçabilité des aliments tout au long du séjour. Un échantillon de chaque plat est aussi conservé pendant 5 jours en cas de besoin d'analyse. Les températures de réfrigération et de cuisson des aliments sont relevées quotidiennement. Les opérations de nettoyage de la cuisine sont également notifiées à chaque étape.

### **3.6. Le rapport à l'environnement**

Les cours de surf se déroulent sur les sites naturels protégés des plages de La Torche et de Tronoën. L'environnement de la dune et de la plage implique un comportement responsable afin de participer à la protection de ces milieux fragiles et menacés. Par des gestes simples de ramassage et de tri des déchets (l'animateur montre l'exemple) et de mise en place d'espaces de dialogue et d'activités ludiques, l'équipe pédagogique a à cœur d'associer une prise de conscience collective à une démarche individuelle. La plage et l'océan deviennent un terrain de découverte, d'éveil et de sensibilisation à la responsabilité individuelle et collective.

## **4. L'équipe pédagogique**

Constitué d'une équipe pédagogique diplômée, le séjour est dirigé par Julien Lefeuvre, directeur stagiaire BAFD. L'équipe d'animation est composée de 2 animatrices titulaires du BAFA, Maëline Caradec et Emma Grolleau. La responsabilité d'assistante sanitaire est gérée par Emma Grolleau, titulaire du PSC1. L'équipe d'encadrement travaille du dimanche 14h au vendredi 19h et dispose de 2 journées de repos pendant les weekends entre chaque séjour.

Le référent des séjours est Ronan Chatain de l'ESB La torche (organisateur).

### **4.1. Les missions et rôles du directeur**

Le directeur a les rôles suivants :

- Assurer la sécurité en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés
- Rôle administratif (comptabilité, recrutement, communication avec les familles et l'organisateur du séjour)
- Rôle pédagogique décrit dans ce projet, planning d'animation, organisation de la vie quotidienne, pouvoir de sanction
- Rôle de manager pour créer une dynamique de travail au sein de son équipe, définir les missions et rôles des animateurs, organiser les temps de réunion et de régulation, former les animateurs stagiaires
- Cuisinier et gestion de l'intendance associée

### **4.2. Les missions et rôles des animateurs**

Les animateurs remplissent les missions suivantes :

- Assurer la sécurité en mettant tout en œuvre pour préserver l'intégrité physique et morale des mineurs qui leur sont confiés,
- Etre présent avant le réveil des jeunes et veiller à ce qu'aucun ne parte en activité surf à jeun,
- Assurer la présence des jeunes aux cours de surf aux horaires prévues, en gérant les transports entre le surf camp et le lieu d'activité (plages de La Torche ou de Tronoën),
- Veiller au bon équipement des jeunes (crème solaire notamment lorsqu'ils vont surfer),
- Accompagner les jeunes lors de l'activité surf, afin de partager avec eux un maximum de temps de pratique et favoriser par la suite les échanges lors des temps de vie quotidienne. Les animateurs n'ont aucune obligation d'être présent aux cours de surf. Par choix pédagogique ils y participent majoritairement sur le temps de l'après-midi et peuvent aussi profiter de ce temps pour se reposer,
- Etre présent à tous les repas afin d'organiser la mise en place de la table et débarrasser avec les jeunes, et de favoriser les échanges pour rendre ce temps convivial,
- Stimuler les jeunes tout au long de la journée afin de créer une ambiance dynamique et conviviale (musique, activités, échanges informels, ...)
- S'assurer de la bonne hygiène de chacun, en particulier des plus jeunes, en veillant

- notamment à ce que tous prennent une douche quotidienne au retour du surf,
- Veiller à ce que les jeunes gardent les dortoirs dans un état de rangement confortable,
- Inciter les jeunes à se mettre en activité en groupes lors des temps libres (jeux de plein air, jeux de société, ...)
- Profiter du temps du coucher pour initier des discussions, des échanges informels (surf, voyage, retour sur un moment fort de la journée...)
- Responsabiliser le groupe par différents moyens tel que le respects des horaires prévus, des règles de la vie en collectivité et de ses affaires personnelles ainsi que celles des autres.

L'équipe d'animation est embauchée en début d'année avant les premiers séjours du mois d'avril. Certains animateurs et animatrices continuent d'une saison à l'autre ce qui nous permet de constituer une équipe solide et pérenne. Les nouveaux recrutements se font par la diffusion d'une annonce d'emploi et entretiens d'embauche. Une fiche de poste détaillée est consultable en annexe.

### ***4.3. Les missions et rôles de l'assistant sanitaire***

Pour chaque séjour, un animateur se voit confier la responsabilité sanitaire. Cette personne est responsable de la tenue de l'infirmerie et assure chaque soir une permanence qui a lieu au moment des douches.

Les fiches sanitaires de liaison et le suivi sanitaire des jeunes est délégué en alternance entre l'assistant sanitaire et le directeur. Une trousse de secours composée des produits pharmaceutiques de 1ère nécessité ainsi que les fiches sanitaires de liaison de chacun des jeunes suivent le groupe dans ses déplacements sous la responsabilité des animateurs.

### ***4.4. Les moyens d'évaluation***

L'équipe pédagogique se réunit le vendredi pour la préparation du séjour qui débute le dimanche soir. Le premier soir du séjour elle se réunit pour une régulation. Sur demande et/ou besoin une réunion peut être prévue en milieu de semaine. Un bilan de fin de séjour aura lieu le vendredi. Ces moments de régulation et de bilan s'appuient sur l'orientation pédagogique identifiée dans ce projet en prenant en compte les besoins des jeunes et le rythme du séjour.

Lorsqu'un animateur stagiaire est au sein de l'équipe, les étapes de sa formation et son évaluation établies par le directeur sont abordées pendant les temps de réunions.

### ***4.5. Les moyens mis à disposition par l'organisateur***

L'ESB met à disposition de la direction un moyen de paiement par chèque pour tous les frais journaliers (alimentaires, sanitaires, entretien, carburant, administratifs).

Deux minibus 9 places sont aussi à disposition pour les transports du groupe.

Un budget annuel est établi pour se fournir en matériel pédagogique, en équipements sportifs et tout autres équipements nécessaires au fonctionnement du surf camp.

## 5. Les dates de séjour 2020

Fonctionnant lors des vacances scolaires de pâques, d'été et de la Toussaint, les séjours surf camp sont repartis par tranche d'une semaine suivant le calendrier suivant :

Vacances de Pâques :

- du 12 au 17 avril
- du 19 au 24 avril

Vacances d'été :

- du 29 juin au 3 juillet
- du 5 au 10 juillet
- du 12 au 17 juillet
- du 19 au 24 juillet
- du 26 au 31 juillet
- du 2 au 7 août
- du 9 au 14 août
- du 16 au 21 août

Vacances de La Toussaint :

- du 18 au 23 octobre
- du 25 au 30 octobre

Les effectifs sont limités à l'inscription de 24 mineurs par semaine.

## 6. Conclusion

Dans un environnement de plein air le surf contribue largement à l'épanouissement physique et affectif des jeunes accueillis. L'aspect relationnel et les multiples appuis éducatifs du séjour seront, nous l'espérons, des repères dans la construction et la réalisation de leur personnalité.

Enfin, ce document est remis à jour chaque année en fonction de l'évolution de nos séjours. Il est rédigé par le directeur en collaboration avec son équipe d'animation. Cet outil de travail est aussi élaboré pour les institutions de contrôle (DDCS), l'organisateur (ESB) et également pour les jeunes et leur familles. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour son développement.

## ANNEXE 1 : EXEMPLE MENU SURF CAMP JUNIOR

	dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<b>petit déjeuner</b>	céréales, muesli, lait, jus de fruits, pain, brioche, miel, confitures, pâte à tartiner, fruits, café, thés					
<b>déjeuner</b>		<u>entrée:</u> salade verte  <u>plat:</u> lasagnes végétariennes  <u>dessert:</u> fruits	<u>entrée:</u> tomates-mozzarella  <u>plat:</u> escalopes de dinde à la crème et gratin de choux fleur  <u>dessert:</u> yaourts	<u>entrée:</u> salade marocaine  <u>plat:</u> couscous merguez et légumes  <u>dessert:</u> fruits	<u>entrée:</u> taboulé  <u>plat:</u> poisson sauce beurre échalottes et pommes de terre  <u>dessert:</u> yaourts	<u>entrée:</u> melon  <u>plat:</u> mie goreng avec nouilles chinoises  <u>dessert:</u> fruits
<b>goûter</b>	crêpes, gâteaux, pains avec pâte à tartiner et confitures					
<b>dîner</b>	<u>entrée:</u> melon  <u>plat:</u> saucisses - purée  <u>dessert:</u> salade de fruits	<u>plat:</u> gratin dauphinois, ratatouille et jambon  <u>dessert:</u> pancakes	<u>plat:</u> brochettes de poulet sauce satay, gazpacho et riz  <u>dessert:</u> fondant au chocolat	<u>plat:</u> dahl lentilles corail  <u>dessert:</u> salade de fruits	<u>plat:</u> cheeseburgers et frites de patate douce  <u>dessert:</u> tiramisu fruits rouges	

## ANNEXE 2 : PROFIL DE POSTE

### Intitulé du profil :

Nous recherchons un animateur / une animatrice BAFA pour des séjours de vacances surf à La Torche avec des ados âgés de 12 à 17 ans.

### Rémunération :

L'animateur / animatrice diplômé(e) BAFA est rémunéré(e) au SMIC horaire sur une base de 35 heures par semaine.

### Employeur :

L'animateur / animatrice est employé(e) par l'ESB La Torche (SARL Twenty-Nine) sous la responsabilité hiérarchique du directeur d'ACM, Mr Julien Lefeuvre.

### Position :

L'animateur / animatrice prend place au sein de l'équipe d'encadrement comprenant 1 directeur BAFD et 2 animateurs / animatrices BAFA. Ses fonctions seront aussi en lien avec les autres acteurs du séjours comme l'économiste et les moniteurs de surf. Il / elle remplit les fonctions suivantes : animation, gestion de la vie quotidienne, accueil, assistance sanitaire, gestion alimentaire, transport et convoyage

### Missions :

L'animateur / animatrice est chargé(e) d'encadrer et de participer à la vie du séjour tel que défini par le projet du directeur dans le Projet Pédagogique et dans le respect du cadre réglementaire des ACM.

La personne employée est amenée à encadrer un groupe de 24 jeunes âgés de 12 à 17 ans lors de séjours d'une semaine pendant une période de 15 jours aux vacances de Pâques 2020. Les séjours ont lieu au Surf Camp XXIX situé à Tronoën (29120, Saint Jean Trolimon).

Elle est également amenée à gérer les moments de vie quotidienne et à accompagner les jeunes lors de l'activité surf deux fois par jour. Un fort intérêt et une pratique de ce sport sont donc essentiels pour ce poste.

### Fonctions et tâches :

L'animateur / animatrice veille à la sécurité physique et morale des jeunes pendant leur séjour. Il participe à l'accueil et la communication entre les différents acteurs. Il participe également à l'élaboration du Projet Pédagogique. Il encadre et anime la vie quotidienne et les activités. Il accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Pour répondre à ces fonctions, les tâches suivantes lui incombent :

- convoyage de la gare vers l'ACM et accueil des jeunes et de leurs parents
- gestion des fiches sanitaires de liaison, de l'infirmerie et de l'hygiène personnelle des jeunes
- gestion du réveil, du couchage, de la mise en place des repas
- préparation, transport, accompagnement au surf et coordination des plannings avec les moniteurs de surf
- proposer des activités annexes au surf (sorties, jeux, veillées...)
- aide à la réception des commandes alimentaires et préparation des repas
- participer activement aux réunions de l'équipe d'animation

### Eléments annexes :

La durée du séjour est de 6 jours et 5 nuits. Les jeunes arrivent au surf camp le dimanche à partir de 17h00 et repartent le vendredi à 17h00.

L'animateur/ animatrice est tenue d'être présent le dimanche à partir de 14h00 jusqu'au

vendredi 19h00.

Une journée de préparation est prévue le samedi précédent chaque vacances (Pâques, été et Toussaint).

Les horaires journalières sont les suivantes : levé à 8h30, couchage à 23h00, 2 heures de pause journalière.

Permis de conduire indispensable.